

Congrès CFDT de LYON du 13 au 17 juin 2022

Organisation : Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC CFDT)

Intervenant : Laurent DUMANCHE

Débat : Rapport d'activité

Mes chers camarades

A l'heure du bilan, la CFDT Cadres se retrouve bien dans l'activité de la CFDT durant ce mandat.

Un mandat marqué par un contexte difficile et particulier avec une posture du gouvernement pour le moins hostile aux corps intermédiaires, une crise des gilets jaunes induite, une crise sanitaire sans précédent avec des impacts humains, sociaux et économiques, une urgence climatique et environnementale de plus en plus prégnante et malheureusement la guerre en Ukraine qui frappe durement les populations au cœur de l'Europe, à notre porte !

Malgré cela, la Confédération, notre CFDT a tenu la route et le cap de ses revendications sociales et sociétales.

Concernant les cadres, rappelez-vous ! Le 49^{ème} congrès proposait un débat d'amendement « faut-il du revendicatif spécifique cadre ? ». Le débat a été tranché par deux tiers des voix pour cette nécessité.

Les travaux pratiques n'ont pas attendu et la négociation de l'ANI Cadres conclue en 2020 a permis de faire valoir un ensemble de revendications portées par la Confédération autour des six propositions rappelées dans le rapport d'activité (art. 1.1.8).

S'il est qualifié de droit « souple », cet accord est un socle solide avec pas moins de 35 droits à faire vivre ou à atteindre pour aller vers les cadres et vers les négociateurs patronaux de branche et d'entreprise.

Une mandature riche sur le plan revendicatif ... pour certains axes négociés, pour d'autres en progrès par l'implication confédérale dans le dialogue avec le gouvernement et les parlementaires.

Ne boudons pas notre plaisir, cher(e)s camarades en citant quelques acquis de la CFDT sur ce mandat sur des thèmes portés de longue date par la CFDT Cadres !

Il en est ainsi :

- Du télétravail (1.1.3) et de la prise en compte des nouvelles formes de travail, d'organisation et de management, de la formation des managers, du devoir de vigilance managériale sur le sentiment d'isolement et le délitement des collectifs
- Du congé de paternité (1.1.7) et de la loi Rixain *renforçant*
- Du conseil en évolution professionnelle (1.2.2) *progrès*
- De l'accord national interprofessionnel pour une prévention renforcée et une offre renouvelée en matière de **santé au travail** et de conditions de travail *progrès*
- De la Loi PACTE (1.3.3.) en amont de laquelle l'Observatoire des Cadres avait formulé avec l'école des mines des propositions sur la mise en place du Comité des parties prenantes, en accord avec le réseau des administrateurs confédéral *progrès*

Rappelons ici l'importance de la responsabilité des managers sur la qualité du dialogue professionnel, le management participatif, voire la santé au travail. Il nous faut donc continuer à les soutenir y compris syndicalement.

Concernant les jeunes et leur insertion dans l'emploi : La confédération a été active dans la mise en place du plan « 1 jeune 1 solution ». C'est dans cet esprit que nous avons lancé avec plus de 500 adhérents cadres volontaires le dispositif « Coup de pouce jeunes », le mentorat et les ateliers en partenariat avec la FAGE et l'APEC.

Les jeunes et la CFDT ? Il convient de poursuivre les efforts car nous avons besoin d'une dynamique interne forte, *et* constante et visible à l'externe.

Sur le plan européen, l'implication de la Confédération, et de son secrétaire général au nom de la CES est à souligner. Parmi les avancées nous pouvons citer :

- La protection des lanceurs d'alerte (1.3.3) avec une maison et puis une loi !
- L'accord européen de juin 2020 sur le numérique pour faire avancer le dialogue social, face aux transitions numériques et le droit de déconnexion,
- Ou encore la directive sur le devoir de vigilance.

Soulignons enfin les travaux européens en cours sur les normes comptables. En effet, si nous voulons un meilleur partage de la valeur, il importe de peser sur la façon de mesurer et de prendre en compte le facteur humain dans l'activité économique et financière.

Parlons maintenant représentativité et syndicalisation :

Si notre représentativité générale progresse un peu y compris dans le collège encadrement, il convient de rappeler que la « 1ere place » toute catégorie public/privé vaut aussi pour l'encadrement public et privé, et cela depuis un certain nombre d'années.

Cependant nous ne pouvons nous en satisfaire, d'autant plus que la montée de la CFE CGC (en global), sa prééminence dans le collège cadre du privé et l'accroissement de la population « cadre et maîtrise » peut laisser craindre de perdre du terrain dans ces professions au détriment de tous.

Pourtant la CFDT reste attractive pour les cadres (entre 7000 et 10 000 nouveaux adhérents cadres chaque année de la mandature). La syndicalisation n'est pas au point mort mais la fidélisation n'est pas encore au rendez-vous ! C'est un vrai chantier.

Sur le champ de l'accompagnement militant, des dossiers forts ont bien avancé : le dispositif ARC, la formation syndicale. Des initiatives confédérales visant la syndicalisation ont été prises (task force, grand boost, campagne de communication, réponses à la carte) : sur ces champs aussi nous devons évaluer, consolider et mutualiser davantage.

Pour relever ces défis la CFDT Cadres s'est investie ^{avec les} et le travail de proximité s'accélère avec les structures CFDT. La nécessité d'un réseau de référents cadres au sein de la CFDT s'affirme. BN

Enfin, parce qu'il faut terminer, deux mots sur la transformation numérique de la confédération.

Syndicalisme Hebdo ; Ma formation en 1 clic ; Je participe, représentent autant des transformations et des innovations réussies que des initiatives à consolider. Et je ne résisterai pas d'ajouter à la liste le lancement de la revue cadres « numérique » accessible à tous les adhérents et qui constitue un réel support de communication, de syndicalisation et de savoir-faire de la CFDT.

Alors cher(e)s camarades, voyons Rien de notre organisation et
C'est sans grande surprise mais avec un fort enthousiasme que la CFDT Cadres soutient pleinement le rapport d'activité de la CFDT pour ce mandat qui s'achève.

Je vous remercie pour votre écoute.